



Le

Phare



Sainte-Anne-de-Sorel

Bulletin municipal

VOL. 27 • N° 04 • HIVER 2017/2018



*Nos meilleurs souhaits
pour de très joyeuses fêtes
dans un climat d'amour
et de réjouissances!*

Le maire vous informe	2-4
Taxes 2018	3
Infos municipales	5
Loisirs, fêtes et activités	6-7
Environnement	8
Un brin d'histoire	8
Penser et agir aînés MADA	9
Les collectes	10
Divers	11-12
En cas d'urgence	12
Centre sportif CEGEP	13
Sûreté du Québec	14
Rencontres spirituelles	15
Vos animaux	15
Membres du Conseil 2017-2021	16





**M. MICHEL
PÉLOQUIN**
Maire

ÉLECTION 2017

Dans un premier temps, j'aimerais remercier tous les citoyens de Sainte-Anne-de-Sorel qui se sont faits un devoir de participer à la dernière élection municipale. Je voudrais aussi remercier au nom des citoyens, les anciens membres du Conseil municipal qui ont quitté leur fonction en novembre. Aussi, je souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du Conseil, Guy Lambert, Myriam Cournoyer et Geneviève Paradis.

BUDGET 2018

Le Conseil municipal a adopté jeudi le 7 décembre dernier le budget pour l'année 2018.

Pour une maison moyenne évaluée à 188 802 \$, le compte de taxe passera de 2 145.74 \$ en 2017 à 2 149.57 \$ en 2018. C'est 3,83 \$ de plus, soit 0.17%. En comparaison, le taux d'inflation pour la région de Montréal pour les douze mois précédents le 31 octobre 2017 était de 1.1%.

Le taux de la taxe foncière générale a été diminué de 0.90 \$ à **0.87 \$**. Cette **diminution** du taux de la taxe foncière générale permettra de compenser, pour la plupart des contribuables, les *augmentations attribuées aux tarifs de base pour l'eau et les matières résiduelles*. Il faut remonter en 1997 pour obtenir un taux de 0,87 \$ du 100 \$ d'évaluation.

Depuis l'année 2012, en comparaison pour une maison moyenne prise au hasard, située sur le chemin du Chenal-du-Moine, évaluée à 189 181 \$ pour le calcul de 2018, le total des taxes est passé de 2 217.40 \$ en 2012 à 2 152.87.40 \$ en 2018, soit une **diminution** de 64.53 \$.

Les tarifs pour les services demeureront au même niveau pour une cinquième année.

En ce qui a trait aux immobilisations envisagées pour 2018, mentionnons le renouvellement et le prolongement du réseau d'aqueduc de résidences de l'île d'Embarras, la mise en place d'un réseau de collecte des eaux usées sur l'île d'Embarras, le renouvellement des infrastructures complètes de la rue Dupont, le remplacement du système de télémétrie des pompes du réseau d'égout, ainsi que le remplacement et l'ajout d'éclairage pour les chemins, sentiers et terrain de stationnement de la place de la Mairie.

ZONE INONDABLE

Une étude exhaustive effectuée par la firme d'ingénieurs WSP Canada au cours de l'été, portant sur les crues du fleuve Saint-Laurent à la hauteur de notre municipalité, confirme que les cotes actuelles, retenues par le gouvernement du Québec, ne reflètent pas la réalité. Cette étude a été déposée à la municipalité au début du mois de novembre dernier. Dépendant de l'endroit retenu, l'étude démontre que ces cotes d'inondation sont surévaluées de plus ou moins cinquante centimètres. Sur un territoire de faible dénivellation comme chez nous, l'impact est majeur pour ce qui concerne la délimitation des zones inondables 0-2 ans, 2-20 ans et 20-100 ans. Une réévaluation des cotes d'inondation pourrait représenter plusieurs millions de dollars en constructions potentielles. Aussi, ce serait des tracasseries administratives de moins pour plusieurs propriétés. Pour la suite, le Conseil municipal a mandaté la firme d'arpentage Groupe PHB pour effectuer un relevé des niveaux d'élévation terrestre du territoire de la municipalité. Ces relevés ont été faits par avion avec la technique LIDAR et contre-vérifiés par des mesures au sol.

Suivra la confection d'un plan de gestion du territoire qui sera préparé par l'urbaniste-conseil Hélène Doyon, une spécialiste de ces questions. Le résultat final sera déposé auprès de la MRC de Pierre-De Saurel afin de modifier le schéma d'aménagement. Le schéma amendé sera ensuite déposé auprès du MAMOT pour approbation.

FÊTE DE L'HALLOWEEN

Pour une troisième année, la fête de l'Halloween de l'Île-aux-Fantômes a connu un énorme succès. Nous pouvons évaluer,

tout en étant conservateur, qu'au minimum 3 000 personnes ont participé à la fête. Les organisateurs remercient chaleureusement les citoyens participants de l'Île-aux-Fantômes. Leur implication a permis, à des centaines de nos petits-enfants, de vivre ce moment magique. Le comité organisateur remercie aussi tous les commanditaires et bénévoles qui ont contribué au grand succès de cette fête. Une autre édition de cet événement est espérée pour le dernier samedi d'octobre 2018.

ÉROSION DES BERGES DES ÎLES

Le Conseil municipal se penchera au cours des prochains mois sur des solutions possibles pour contrer le phénomène de l'érosion de nos îles. Jusqu'à maintenant, des solutions de végétalisation des berges ont été expérimentées à grand frais. Malheureusement, force est de constater que les résultats se sont avérés mitigés. Des spécialistes de ces questions seront sollicités au cours des prochains mois afin qu'ils nous proposent des solutions définitives.

Mentionnons qu'actuellement un programme volontaire de réduction de vitesse des bateaux est en place. Les bateaux empruntant la voie maritime devraient se déplacer à une vitesse maximale de 10 nœuds lorsqu'ils remontent le fleuve et ils devraient respecter une vitesse maximale de 14 nœuds en descendant. On nous a affirmé que cette politique de vitesse était respectée à 99%.

RÉNOVATION DU PHARE DE LA POINTE DE L'ÎLE DU MOINE

Un responsable du ministère des transports du Canada m'a informé cet automne que les travaux de rénovation du phare de la pointe de l'île du Moine, prévu pour le mois de septembre, étaient reportés à une date ultérieure.

ME REJOINDRE

Je rappelle qu'on peut toujours me contacter en téléphonant au **450 494-1612**.

En cas de non-réponse, n'hésitez pas à laisser un message pour que je puisse vous rappeler dès que possible.

Au nom des membres du Conseil et du personnel de la municipalité, je vous souhaite à tous de joyeuses fêtes et une excellente année 2018!



L'ÉQUIPE

Le Phare

Bulletin municipal d'information

Publié : 3 fois par année
Distribution : Postes Canada
Tirage : 1 450 exemplaires

Collaboration :

M. Maxime Dauplaise
Mme Chantal Laferrière
Mme Myriam Cournoyer
M. Roger Soulières
Mme Michèle Bérubé

Gestion de l'information, infographie et impression :

Les Publications Municipales
Sans frais: 1 877 553-1955



RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Afin de satisfaire aux exigences de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, je vous informe de la rémunération du maire et des conseillers pour l'année 2017 :

Maire

Rémunération :	17 880 \$
Allocation de dépenses	8 940 \$
Total :	26 819 \$

Pour chacun des conseillers

Rémunération / conseiller	5960 \$ (6) = 35 760 \$
Allocation de dépenses / conseiller	2 980 \$ (6) = 17 880 \$
Total :	53 640 \$
Grand total :	80 459 \$



DÉCISIONS DU CONSEIL

Afin de connaître toutes les décisions prises par le Conseil municipal, vous pouvez lire les procès-verbaux qui sont en ligne sur notre site web.

<http://sainteannedesorel.ca>

Choisir onglet à gauche : **le conseil**

Choisir : **ordre du jour / procès-verbaux**



AVIS PUBLIC

CALENDRIER 2018 - SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL

AVIS PUBLIC, est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, que le Conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, à sa séance du 13 novembre 2017, a établi, conformément aux dispositions de l'article 148 du Code municipal du Québec, le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2018, lesquelles se tiendront à la salle du Conseil au 1685, chemin du Chenal-du-Moine à Sainte-Anne-de-Sorel, les lundis suivants à compter de 19 h 30 :

- 15 janvier
- 7 mai
- 10 septembre
- 5 février
- 4 juin
- 1er octobre
- 5 mars
- Mardi 3 juillet
- 5 novembre
- 9 avril
- 27 août
- 3 décembre

Fait et donné à Sainte-Anne-de-Sorel ce 16e jour de novembre 2017.

Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier et directeur général



EXEMPLE COMPARATIF POUR UNE PROPRIÉTÉ MOYENNE



Sainte-Anne-de-Sorel

COMPTE DE TAXES	BUDGET 2017	BUDGET 2018
	Rôle 2016-2017-2018 Valeur 187 971 \$	Rôle 2016-2017-2018 Valeur 188 802 \$
	\$	\$
Taxes à l'évaluation	1 691.74	1 642.57
Égout	168.00	168.00
Eau - Tarif de base	62.00	89.00
Eau - au compteur - pour 200 m ³	108.00	108.00
Matières résiduelles	116.00	142.00
TOTAL:	2 145.74	2 149.57





**LISTE DES CONTRATS OCTROYÉS
DEPUIS LE 1ER NOVEMBRE 2016
(Conformément à l'article 955 du Code municipal)**

**9101-0348 Québec inc.
(Excavation M.D.Y. inc.)**

Déneigement des rues	79 954 \$
Location machinerie pour entrées d'eau et d'égout	40 460 \$
Nettoyage fossé de drainage rue Marie-Didace	
Disposition des débris inondation	
Location machinerie installation bases de luminaires parc Henri-Letendre	
Poussière de roche et terre noire	
Parc Henri-Letendre	
Location machinerie pour les travaux rues Bussières, Marianne, Milette et Ringuette	
Disposition des déchets garage municipal	

Luc Brouillette, ingénieur 51 110 \$

Plan et devis et surveillance réfection – rues Bussières, Marianne, Milette et Ringuette	
Surveillance travaux remplacement des ponceaux décharge des Vingt	

La Capitale, compagnie d'assurances 37 745 \$

Assurance collective	
----------------------	--

Danis construction inc. 67 000 \$

Pavage ch de l'Île d'Embarras	
Achat sable lors inondation	
Location barricades lors inondation	
Achat d'asphalte chaude	

Enviro5 33 000 \$

Inspection pour le projet rues Bussières, Marianne, Milette et Ringuette	
Nettoyage et inspection à la caméra dans les conduites d'égout	

Gimatech Électriques inc. 40 600 \$

Panneau de contrôle SP-5	
Éclairage parc Henri-Letendre	
Électricité toilette parc Henri-Letendre	
Raccordement pompes supplémentaires lors inondation	

Groupe Ultima inc. 34 394 \$

Assurances générales	
----------------------	--

LD Services et Consultant 39 695 \$

Surveillance des travaux chemin du Chenal-du-Moine	
Surveillance des travaux	
Bussières, Marianne, Milette et Ringuette	

Réal Huot inc. 39 688 \$

Achat de compteurs d'eau (190)	
Achat d'un lecteur pour compteur	

Réseau Transport Métropolitain 48 300 \$

Service de Transport adapté	
Implantation du service Taxibus	

Marobi inc. 104 480 \$

Remplacement ponceau décharge des Vingt	
---	--

Sel Warwick inc. 49 500 \$

Sel à déglçage	
----------------	--

Sintra inc.

Pavage voie d'accès à la mairie	47 600 \$
Travaux renouvellement des infrastructures (aqueduc/eaux usées) et pluviale rues Bussières, Marianne, Milette et Ringuette	996 834 \$

Aménagement stationnement parc Constant-Plante 21 260 \$

Sûreté du Québec 187 338 \$

Service de police	
-------------------	--

Techsport inc. 42 000 \$

Achat panneaux Benchfit (10) et bancs suspendus (2)	
Parc Constant-Plante	
Achat circuit Trekfit	
Parc Constant-Plante	
Achat banc suspendu (1)	
Parc Constant-Plante	

Ville de Sorel-Tracy 403 800 \$

Protection incendies	
----------------------	--

Xylem Canada

Remplacement de la pompe SP-1	28 442 \$
Location pompes supplémentaires lors inondation	9 336 \$
Entretien des stations de pompage	4 500 \$



HORAIRE DES FÊTES DU BUREAU MUNICIPAL

Veuillez prendre note que les bureaux seront fermés du 21 décembre 2017 à midi jusqu'au 5 janvier 2018 inclusivement.

Le bureau municipal vous accueillera à compter du 8 janvier 2018 selon les heures régulières d'ouverture soit de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30.



RAPPEL

Lecture des compteurs
Vous n'avez pas encore fait parvenir le coupon réponse pour la lecture de votre compteur d'eau?

Vous pouvez encore nous le faire parvenir **d'ici le 8 janvier 2018**, date limite si non, des estimés seront inscrits sur votre compte de taxes.

Inscrivez votre nom, votre adresse et la lecture de votre compteur et faites nous parvenir votre lecture par internet. info@sainteannedesorel.ca

L'installation des compteurs électroniques se poursuivra en 2018.

LUMINAIRE DE RUE DÉFECTUEUX

Nous demandons aux citoyens de bien vouloir signaler tout luminaire de rue qui semble défectueux en téléphonant au bureau municipal au **450 742-1616** et en faisant mention du numéro inscrit sur le luminaire afin d'éviter toute confusion lors de la réparation.

Merci de votre collaboration !



BOÎTE AUX LETTRES ENDOMMAGÉES

Votre boîte aux lettres est endommagée par le déneigeur, veuillez contacter soit :

- Camions Denis Lefebvre pour le secteur 72 à 254 chemin du Chenal-du-Moine intersection à la rue du Quai (déneigement par le ministère des Transports).
Ministère des Transports : 450 746-1812 faire le « 7 » pour la réception
- M. Daniel Gamelin : 450 587-3202 (le jour) pour tout le reste de la municipalité.

NOTE

La présence de boîtes aux lettres constitue une contrainte pour le déneigeur et nous conseillons **fortement** que votre boîte aux lettres soit installée conformément aux recommandations de la Société canadienne des postes afin de minimiser les risques d'endommagement par les équipes de déneigement.

Seules les réclamations pour dommages aux boîtes aux lettres installées selon les recommandations de la Société canadienne des postes seront recevables.

STATIONNEMENT SUR LES RUES ET CHEMINS DE LA MUNICIPALITÉ EN PÉRIODE HIVERNALE

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 01 h 00 et 07 h 00 du **15 novembre au 15 avril** inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la municipalité.



Dans le cadre des fonctions qu'il exerce en vertu du présent règlement, un agent de police ou un constable spécial peut déplacer ou faire déplacer un véhicule stationné aux frais de son propriétaire en cas d'enlèvement de la neige ou dans les cas d'urgence suivants :

- Le véhicule gêne la circulation au point de comporter un risque pour la sécurité publique;
- Le véhicule gêne le travail des pompiers, des policiers ou de tout autre fonctionnaire lors d'un événement mettant en cause la sécurité du public.

Votre coopération est demandée!

NUISANCES

Il est défendu à tout occupant de maison, bâtisse ou terrain dans la municipalité, ainsi qu'à toute personne ou véhicule quelconque de jeter ou de permettre qu'il soit jeté, neige ou glace, sur aucune rue, ruelle, place publique, fossé, fossé de ligne, cours d'eau.

Toute infraction au présent règlement no 475-2012 concernant les nuisances est passible d'une amende plus les frais.

Nous vous invitons à faire preuve de civisme en tout temps de l'année!



SERVICE DE TRANSPORT COLLECTIF RURAL DISPONIBLE DANS VOTRE MUNICIPALITÉ



Transport du lundi au samedi, de 7 h à 23 h 30 et le dimanche et les jours fériés, de 9 h à 23 h 30

Tarifs de 3,50 \$ à 6 \$ par déplacement, selon la destination (plus de 30 points de chute sur le territoire de la MRC)

Réservation obligatoire la veille du départ avant midi

Pour plus d'informations : 450.746.7827 • 1 855.751.7827
www.mrcpierredesaurel.com/transportmrc

AVEC STACR, SE DÉPLACER N'EST PLUS UN PROBLÈME DE MOBILITÉ!



SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF RÉGIONAL DE LA MRC **Pierre-De Saurel**



FÊTE DES NEIGES / DÉFI PATIN ÉDITION 2018

C'est avec plaisir que nous vous annonçons la tenue de la *Fête des neiges / Défi patin* de Sainte-Anne de Sorel.

QUAND : Dimanche 28 janvier 2018 de 13 h à 16 h.

OÙ : Au Centre Germaine-Guèvremont situé au 748 chemin du Chenal-du-Moine.



Plusieurs activités sont au programme : patinoire, glissade, feu de camp, raquettes et plusieurs autres. Venez passer du bon temps avec nous!

Cette année, nous combinons la *Fête des neiges* avec le *Défi patin* donc, nous vous attendons en grand nombre avec l'espoir de remporter le défi.

N'oubliez pas d'apporter vos patins, tapis de glisse et votre sourire!

On vous servira le café et le chocolat chaud!

C'est un rendez-vous!

Le comité des loisirs de Sainte-Anne de Sorel



LOISIRS D'HIVER

Horaire du chalet d'accueil

Lundi au vendredi : 18 h à 21 h

Les samedis et dimanches et lors journées pédagogiques : 11 h à 21 h

N.-B. – Le chalet d'accueil situé au 748, chemin du Chenal-du-Moine sera ouvert :

le 24 décembre 2017 12 h à 16 h

le 31 décembre 2017 12 h à 16 h

Un téléphone est disponible lors de ces heures d'ouvertures

Le chalet d'accueil sera fermé : le 25 décembre 2017 ainsi que le 1^{er} janvier 2018.

GLISSADE AUX LOISIRS

La glissade hivernale éclairée sera en fonction dès que la température le permettra sur le terrain des loisirs au centre Germaine-Guèvremont situé au 748, chemin du Chenal-du-Moine. Soyez avisés que la pratique de cette activité comporte des risques. **Le port du casque est fortement recommandé.**

Pour votre sécurité voici les règles à respecter :

- Ne pas glisser tête première;
- Quittez le bas de la pente le plus rapidement possible;
- Utilisez les espaces prévus à cette fin pour remonter;
- Portez une attention spéciale à la sécurité des petits;
- Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

PATINAGE

La municipalité vous offre deux patinoires pour la saison hivernale.

Dès que la température le permettra, il nous fera plaisir d'ouvrir les patinoires extérieures situées au 748, chemin du Chenal-du-Moine.

- Un anneau de glace est réservé exclusivement au patin libre;
- L'autre est consacrée au hockey.

N.-B. Il est dorénavant obligatoire de porter un équipement de protection (casque) pour les utilisateurs jouant au hockey.





FÊTE DE L'HALLOWEEN

Le samedi 28 octobre dernier, se tenait sur l'Île-aux-Fantômes, la troisième édition de la fête d'Halloween organisée par le comité des loisirs de Sainte-Anne de Sorel. On peut affirmer, sans l'ombre d'un doute, que cet événement a connu un énorme succès auprès des participants. Nous estimons que près de 3000 personnes ont franchi le pont de l'Île-aux-Fantômes pour récolter des friandises et admirer les superbes décorations que les résidents de l'île ont faites.

NOUS TENONS À REMERCIER CHALEUREUSEMENT :

- La municipalité de Sainte-Anne de Sorel
- Les résidents de l'Île-aux-Fantômes participants
- Les élèves et le personnel de l'école de Sainte-Anne-les-Îles
- Yvan Godin, électricien bénévole

Tous les généreux commanditaires ainsi que **tous les bénévoles impliqués dans ce projet.**

Le comité des loisirs ne peut fonctionner sans l'aide des partenaires. Soyez assurés de notre reconnaissance car sans vous cette fête ne pourrait avoir lieu. **Merci!**

Le comité des loisirs de Sainte-Anne de Sorel

Emilie Godin, Geneviève Paradis, Kim Mongeau, Jade Péloquin et Louise Houle.

Nos collaboratrices pour cet événement : *Marie-France Légaré et Myriam Cournoyer*



LE PHARE DES JEUNES

Maison des jeunes de Ste-Anne-de-Sorel

Heures d'ouvertures de la maison des jeunes

- Judi : 18 h - 21 h
- Vendredi : 18 h - 22 h Pédagogique 13 h - 22 h
- Samedi : 13 h - 22 h
- Dimanche : 13 h - 16 h

La maison des jeunes offre aux adolescents de Sainte-Anne-de-Sorel et des environs un lieu personnalisé pour se rencontrer, communiquer et vivre des expériences avec des adultes significatifs pour eux.

Activités à venir :

- Activités de Noël
- Nuit blanche 28 décembre

Pour plus d'informations :

Facebook : Maison des jeunes Sainteannedesorel
Téléphone : 450 742-1758

LA MAISON DES JEUNES FAIT LA COLLECTE DE CANETTES VIDES!

Nous vous invitons à venir les déposer au
748 chemin du Chenal du Moine

***IMPORTANT*****DRAIN DE RÉSIDENCE**

Notre réseau d'égout sanitaire fonctionne par le biais de plus de douze (12) stations de pompage qui transportent les eaux usées vers la station d'épuration régionale située sur le territoire de la ville de Sorel-Tracy. Le système d'égout sanitaire est conçu et calibré de façon à recueillir les eaux usées des égouts sanitaires SEULEMENT. Depuis 1987, la réglementation stipule qu'il est

interdit en TOUT TEMPS de rejeté à l'égout les eaux pluviales et/ou souterraines.

Depuis quelques années et plus particulièrement ce printemps dernier, nous constatons la présence grandissante d'eau pluviale dans les égouts sanitaires ce qui engendre des **surcharges extrêmes aux pompes et par conséquent des déversements inutiles.**

C'est pourquoi, nous tenons à vous rappeler **qu'il est interdit en tout temps que vos drains de résidences soient reliés à l'égout domestique.** Toutes les eaux pluviales et souterraines (fonte des neiges) doivent être

dirigées vers un fossé, sur le terrain ou dans un cours d'eau (règlement no 220-1987).

Nous tenons également à vous aviser qu'une inspection de l'ensemble des immeubles sera effectuée au cours de l'année 2018 **pour s'assurer de l'application du règlement no 220-1987 relatif aux branchements à l'égout.**

Quiconque contrevient à une disposition du présent règlement commet une infraction et est passible d'une amende d'au moins 100 \$ plus les frais.

Merci de votre compréhension!



Fondation de la paroisse Sainte-Anne-de-Sorel

Avant la fondation de notre paroisse, le rang du Chenal-du-Moine faisait partie de la paroisse de Saint-Pierre-de-Sorel.

C'est donc dans l'église de Saint-Pierre-de-Sorel que fut lu le décret canonique daté du 4 novembre 1876 officialisant la fondation de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sorel. En octobre 1877, le délégué diocésain, après consultation des cultivateurs, accepte l'offre de Pierre Latraverse pour un terrain sur le lot 147 où sera construite l'église actuelle.

En novembre 1877, on choisit les trois syndics lors d'une assemblée des francs-tenanciers, présidée par le curé de Sorel. Joseph Latraverse et Isaac Lachapelle seront élus à l'unanimité, Éno Millette sera élu à la majorité, afin de voir à l'administration de la nouvelle paroisse.

Au mois d'août 1878, les syndics accordent le contrat de la construction de l'église à Pierre Thibus Cantara, maçon et entrepreneur de Sorel, pour un montant de 16 985,40\$ qui sera aidé de Jean Phialcofsky, charpentier. La cons-

truction devra se terminer avant la fin d'août 1879 selon les plans de Louis Zéphirin Gauthier. L'église sera de pierre provenant des carrières de Terrebonne, de Longueuil avec du roc de la région de Groulx et Deschambault.

En septembre 1878, le nouveau curé F.X. Vanasse procède à la bénédiction de la première pierre de l'église. Le nouveau curé résidera chez les sœurs de la Providence et aura son confessionnal dans la sacristie de l'église Saint-Pierre-de-Sorel. Les offices continueront d'être célébrés dans cette église.

Au mois de mars 1879, on célèbre la première messe dans la sacristie de l'église en construction. Au cours du même mois, on procède à l'élection des premiers marguilliers sous la présidence du curé F.X. Vanasse. Maxime Mongeau, Pierre Lavallée, Joseph Joly, sont élus. Au mois d'avril, ils acceptent la soumission de P. Thériault au montant de 600 piastres pour la réalisation des bancs et des autels.

Le curé aura la responsabilité de choisir le bedeau, pour lequel chaque paroissien a consenti de verser, à chaque année, un demi-minot de bled ou cinquante centins en argent. En retour on lui confie les travaux suivants : entretien de l'église, sonner l'Angélus trois fois par jour, entretenir le

linge et les ornements, maintenir la lampe allumée nuit et jour devant le Saint-Sacrement, chauffer l'église et la sacristie, faire les fosses, sonner le glas lors d'un décès, sonner les cloches lors d'un baptême ou d'une sépulture etc. Charles Baron sera le premier bedeau.

La bénédiction de la cloche se fait au mois de juin 1881 et l'engagement du Maître Chantre en septembre au salaire de cent piastres par année répartis entre les chefs de famille de la paroisse. Son salaire passera à 150,00 piastres un an plus tard en octobre 1882.

Le recensement de 1881 indique que la population totale de la paroisse est de 1175. Durant cette même année, on a enregistré 48 baptêmes, 11 mariages et 32 sépultures.

C'est en avril 1890 que l'on accorde le contrat pour le parachèvement de l'intérieur de l'église au montant de 10 725 \$ à Messieurs Paquet et Godbout. Des paroissiens font le don du chemin de croix. C'est durant cette période que seront effectuées les peintures de la voûte par Marc-Aurèle Suzor-Coté.



JEUX DE SOCIÉTÉ

À compter du 16 janvier 2018, le local de l'ancienne billetterie sera de nouveau accessible à la population les **mardis, mercredis et jeudis de 13 h 30 à 16 h**. Venez-vous distraire avec des amis et faire de nouvelles rencontres. Depuis déjà un an, nous avons pu profiter de la présence de *André Houle, Louise Houle, Claude Hébert, Nicole Thibault, Francine Beauchemin, Germaine Lavallée, Solange Soulières, Rita Lanctôt, Louise Hébert, Mireille Desagné, Géraldine Marion,*

Lucille Duchesne et Christine Plante qui ont contribué au maintien de ces activités. Des bénévoles sont toujours à votre disposition pour vous faire connaître différents jeux de société.

Pour informations Solange Soulières
450 742-7246.



SERVICE TAXIBUS À SAINTE-ANNE-DE-SOREL

Carte de membre obligatoire : 6,00 \$

Passage unitaire : 5,00 \$ tarif ordinaire
3,25 \$ tarif étudiant
et aîné

Carte Mensuelle : 98,00 \$ tarif ordinaire
64,25 \$ tarif étudiant
et aîné

Les informations concernant ce service sont disponibles dans les points de vente, ainsi que sur le site internet de Taxibus.

INFORMATION :

(450) 743-3336



www.citsv.qc.ca/taxibus

SERVICE DE LA POPOTE ROULANTE

Le service de livraison de repas à domicile « La Popote Roulante » couvre toute la municipalité. Le Centre d'Action Bénévole du Bas-Richelieu est à la recherche de bénévoles pour être capable de maintenir ce service dans notre municipalité.

Pour obtenir le service de « La Popote Roulante » ou pour être bénévole : composer le 450 743-4310 pour plus de renseignements.

Brunch des Aînés

(BRUNCH DU 1^{ER} OCTOBRE 2017)

Le 1er octobre dernier plus de soixante-dix personnes de la municipalité assistaient au brunch des aînés au Club de golf les Dunes. Francine Laplante, travailleuse de milieu auprès des aînés de la MRC de Pierre-De Saurel nous a donné des informations sur les services et programmes disponibles ainsi que la nature des interventions qu'elle peut réaliser auprès des personnes ou groupes qui en font la demande.

Vous pouvez rejoindre Francine Laplante au 450 881 7017 ou adresse de courriel : travailleasedemilieu7017@hotmail.com.

Le service est gratuit.

GYMNASTIQUE ACTIVE HIVER 2018



Deux cours de gymnastique sont offerts pour la session hiver 2018 :
les lundis de 10 h à 11 h 30 et • les mercredis de 9 h 30 à 11 h

Ces cours sont gratuits pour les personnes de plus de 55 ans et débuteront dans la semaine du 22 janvier 2018. Ils sont donnés à l'église de Sainte-Anne-de-Sorel.

Pour vous inscrire, vous devez vous présenter au Centre de formation professionnelle 2725 boul. de Tracy à Sorel-Tracy les 9 et 10 janvier 2018 entre 8 h 30 et 19 h (bureau fermé de 12 h à 13 h) • Pour informations 450 742-7246.

**RENOUVELLEMENT DE L'ÉTIQUETTE AUTOCOLLANTE 2018 POUR LE BAC NOIR SUPPLÉMENTAIRE**

Les étiquettes 2018 pour les bacs à déchets excédentaires sont disponibles dès maintenant au bureau municipal.

Elles sont valables du 1er janvier au 31 décembre 2018.

Le coût est :

- 60 \$ pour l'année
- 35 \$ du 1er juillet au 31 décembre.

COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

La collecte des sapins se fera le lundi 8 janvier 2018.

SVP, VEUILLEZ DÉPOSER VOS SAPINS EN BORDURE DU CHEMIN FACE À VOTRE RÉSIDENCE.

ÉCOCENTRE

Il est situé au 3145, rue Joseph-Simard à Sorel-Tracy.

Téléphone : 450 908-0784

HORAIRE POUR LA PÉRIODE DES FÊTES :

Fermé du 24 au 27 décembre 2017 inclusivement.

Fermé du 31 décembre 2017 au 3 janvier 2018 inclusivement.

HORAIRE D'HIVER :

À compter du 4 janvier 2018 au 31 mars 2018, l'Écocentre sera ouvert tous les **jeudis, vendredis et samedis de 9 h à 16 h.**

Voici un bref résumé des matières acceptées

- Résidus de construction, de rénovation et de démolition : bois, gypse, brique, bardeau d'asphalte, pierre, béton, métaux, portes, fenêtres;
- Résidus verts : branches, gazon, tourbe;
- Résidus domestiques dangereux (RDD) : néons, aérosols, solvants, peintures, huiles.

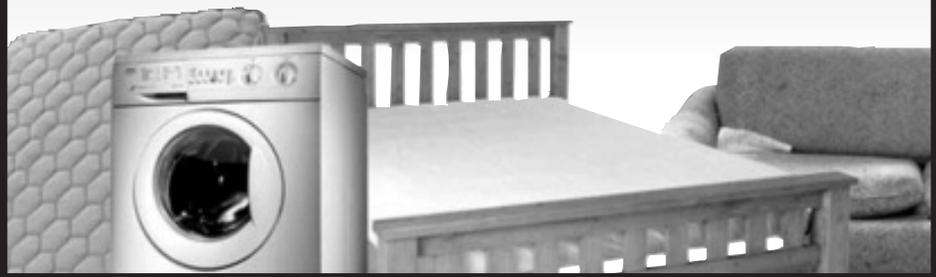
Vous pouvez aussi déposer des électroménagers, des meubles ou tout autre bien encore en bon état pour favoriser le réemploi.

- Les déchets ne sont pas acceptés.
- Aucune matière provenant d'entreprises commerciales ne sera acceptée.
- Une preuve de résidence est requise.

COLLECTES DES ENCOMBRANTS

Il n'y aura pas de collectes d'encombrants en janvier 2018 et en mars 2018.

Par contre, il y en aura une lundi 5 février 2018.

**LA MRC DÉVOILE LES GAGNANTS DE SES DÉFIS LUNCH ZÉRO DÉCHET!****Semaine québécoise de réduction des déchets**

Sorel-Tracy, le 1er novembre 2017 – La Semaine québécoise de réduction des déchets (SQRD) étant maintenant terminée, la MRC de Pierre-De Saurel est heureuse d'annoncer les grands gagnants de ses défis lunch zéro déchet volet scolaire et famille!

Défi scolaire

L'école qui a eu la diminution la plus marquée du ratio matières résiduelles/élèves est Sainte-Anne-les-Îles, avec une diminution de 106.71 grammes (0.2 livre) par élèves. Cette école se mérite 1000 \$ en argent alors que quatre autres écoles recevront 250 \$ pour leur participation.

Rappelons que la MRC a lancé un défi lunch zéro déchet aux écoles primaires de la région. Les cinq écoles les plus rapides à avoir manifesté leur intérêt devaient réduire leurs déchets lors de la SQRD. Au total, ce sont donc 650 élèves, et leur famille, qui ont pris part au défi. Les résultats parlent d'eux-mêmes, grâce au défi et à la sensibilisation, il y a eu une diminution des déchets de 12.6 livres pour l'ensemble des écoles, passant de 14.4 livres lors de la première caractérisation à 1.8 livre lors de la journée du défi! C'est impressionnant de voir les efforts qui y ont été consacrés! Si les efforts étaient maintenus tous au long de l'année scolaire, c'est un potentiel de réduction des déchets de plus de 2 500 livres!

Source : Josée-Ann Bergeron, coordonnatrice aux communications MRC de Pierre-De Saurel



ASSOCIATION DES CHASSEURS ET PÊCHEURS



ACPSAS
Association
des chasseurs et pêcheurs
de Sainte-Anne-de-Sorel

L'Association des chasseurs et pêcheurs de Sainte-Anne-de-Sorel (ACPSAS) est fière de participer activement à la vie citoyenne de notre municipalité depuis tant d'années. Cet hiver, elle organisera sa troisième édition du **Tournoi de pêche d'hiver** au mois de février. L'an dernier, c'est plus de 200 personnes qui étaient présentes sur le site à la municipalité de Sainte-Anne. Si la température le permet, un village de pêche blanche viendra également augmenter l'offre de service de loisir de la région.

L'assemblée générale annuelle aura lieu en janvier prochain et l'Association espère une grande participation de ses membres et encourage les personnes intéressées à s'impliquer sur le Conseil d'administration et à se présenter. Des cours de chasse et de maniement d'armes à feu sont à prévoir tout au long de l'année 2018.

L'ACPSAS invite toute la population à suivre ses activités.

Suivez les dates des événements via sa page Facebook ou contactez ses administrateurs par courriel (acpsas@outlook.com) ou téléphone (Martin Guimond 450 846-2506).

Martin Guimond, président par interim



Club Photo Sorel-Tracy

Joignez le club pour partager une passion commune. Novices et experts sont les bienvenus!

Vous pouvez vous abonner à tout moment ou pour une demi-saison (janvier à avril 2018).

Conférences variées et ateliers pratiques sur la photographie sont prévus les mercredis à 19 h au Centre culturel, local 101.

Apprentissage et partage d'expertise sont au rendez-vous dans un climat de convivialité!

Renseignements supplémentaires:
www.clubphotosoreltracy.org

ASSOCIATION INFO-AIR SOREL-TRACY

info.air.sorel-tracy@gmail.com

Rencontre mensuelles à venir :

Mercredi 14 février 2018

Marche aux promenades de Sorel
Avec dîner au restaurant à 11 h 30

Mercredi 14 mars 2018

Mme Marie Ouellette, nutritionniste
C.L.S.C. Gaston Bélanger, 30, rue Ferland Sorel-Tracy

Bienvenue à tous les membres et non-membres
Cordialement



Campagne de sécurité en transport scolaire

M'as-tu vu?



Le plus grand danger en transport scolaire se situe à l'extérieur de l'autobus

Comme automobiliste, vous pouvez contribuer à la sécurité des enfants lorsque vous circulez en présence d'un autobus scolaire, que ce soit sur la route ou en zone scolaire.

Soyez attentif à la signalisation en zone scolaire ainsi qu'aux abords et dans la cour de l'école.

Soyez toujours vigilant en présence d'un autobus scolaire.

Soyez respectueux des règles du Code de la sécurité routière, particulièrement en présence d'enfants.

Comme parent, revoyez régulièrement avec votre enfant les règles de sécurité à observer autour et à l'intérieur de l'autobus.

FÉDÉRATION
DES TRANSPORTEURS
PAR AUTOBUS

Société de l'assurance
automobile
Québec

www.mastuvu.info

www.saaq.gouv.qc.ca

Des fêtes bien branchées!

Pour un temps des fêtes lumineux :

- Installez le sapin loin de toute source de chaleur
- Choisissez des décorations lumineuses certifiées et en bon état
- Évitez de surcharger le circuit électrique et éteignez avant d'aller au lit ou de quitter!

Joyeuses fêtes en toute sécurité!



CET ÉTÉ, AIDEZ-NOUS À SAUVER DES VIES SUR L'EAU!

La Garde côtière auxiliaire canadienne (Québec) recherche présentement des bénévoles pour ses missions de recherche et sauvetage.

L'unité 22 de la GCAC(Q) (Sorel-Tracy) vous invite à vous joindre à l'équipe afin de sauver des vies sur le fleuve et participer à aider votre communauté. La Garde côtière auxiliaire canadienne est un organisme à but non lucratif, composé de bénévoles qui ont pour mission de sauver 100% des vies sur l'eau. Nos bénévoles sont formés aussi bien en secourisme, radio marine, recherche sur carte qu'en navigation.

Pour plus d'information ou pour joindre l'équipe veuillez contacter :

Monsieur Hugo Saint-Laurent, adjoint ressources humaines au 514 943-9196 (lundi au vendredi entre 9 h et 16 h) ou encore au www.gcac-q.ca



La guignolée

3 DÉCEMBRE 2017

Grâce aux citoyens de la municipalité, la Guignolée a obtenu, encore une fois, un vif succès.

Les coordonnateurs 2017, *Marc-Olivier Perron* et *Chantal Laferrière* se disent très satisfaits et ils tiennent à remercier chaleureusement *tous les bénévoles* qui ont contribué à la réussite de cette belle journée de collecte des denrées.

Sur le territoire de Sainte-Anne-de-Sorel, le *Centre d'action bénévole du Bas-Richelieu* nous informe que près de 2 tonnes de denrées alimentaires ont été amassées et un montant de plus 4 000 \$ a été collecté.

Un grand MERCI à tous les bénévoles et nous vous disons à l'an prochain !

SITUATION D'URGENCE

Fuite d'eau, problème d'égout

En dehors des heures normales de bureau ou lors de la fin de semaine pour signaler un problème d'égout, une fuite d'eau ou toute autre situation d'urgence.

Composer le : **310-4141**
(sans code régional)

afin d'obtenir
l'assistance
policière
de la
Sûreté
du Québec





**OFFREZ LA SANTÉ
POUR NOËL AVEC UN
CERTIFICAT-CADEAU!**

EN PRIME, RECEVEZ
3 ACCÈS GRATUITS
À L'UNE DE NOS
ACTIVITÉS.

COURS DE GOLF

DÉBUT LE 18 MARS 2018

**5 COURS À
L'INTÉRIEUR ET
2 À L'EXTÉRIEUR**

**2 NIVEAUX : DÉBUTANT
ET INTERMÉDIAIRE**



PROGRAMMES CÉGEP / MUNICIPALITÉS

KINO GYM-ATOUT

DIFFÉRENTS TYPES D'ABONNEMENT DE 1 À 12 MOIS

INCLUANT:

- ÉVALUATION DE LA CONDITION PHYSIQUE
- PROGRAMME D'ENTRAÎNEMENT PERSONNALISÉ
- ENCADREMENT PAR NOS ENTRAÎNEURS DIPLÔMÉS

ACTIVITÉS DE GYMNASE

**LOCATIONS
DE GYMNASES**

**FÊTES D'ENFANTS
(5-13 ANS)**

ESCALADE INTÉRIEURE

BADMINTON LIBRE



PROGRAMMES JEUNESSE

DÈS LE 13 JANVIER 2018
(10 SEMAINES)

AMIKINS (2-12 À 6 ANS)
COURS DE
DÉVELOPPEMENT MOTEUR

**CHEERLEADING
RÉCRÉATIF
(5 À 11 ANS)**

FORFAIT « JE MAXIMISE MON TEMPS »

ABONNEMENT AU GYM-ATOUT POUR L'ADULTE-ACCOMPAGNATEUR
DURANT L'ACTIVITÉ DE L'ENFANT



COURS EN GROUPE

DÈS LE 8 JANVIER 2018 (12 SEMAINES)

**PILATES
4 NIVEAUX OFFERTS**

**MAMANS-BÉBÉS
COURS INTÉRIEUR**



3000, BOULEVARD DE TRACY, SOREL-TRACY

**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
450 743-9127**

JOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK!

VOIR LES DÉTAILS AU : WWW.CEGEPST.QC.CA/CENTRE-SPORTIF





La Sûreté du Québec vous informe



En collaboration avec:



*Service, professionnalisme,
respect et intégrité.*

CONSEILS DE SÉCURITÉ POUR PRÉVENIR LES INTRODUCTIONS PAR EFFRACTIONS

Les policiers de la MRC Pierre-De Saurel tiennent à rappeler quelques conseils de sécurité afin de mieux protéger son domicile et ainsi prévenir les introductions par effraction et les vols.

Souvent, les suspects vont tenter de déceler certaines négligences apparentes à votre résidence ou autres bâtiments et cela pourrait avoir comme conséquence qu'ils l'a cibleront plus facilement.

VOICI QUELQUES CONSEILS :

- Lors de vos absences, surtout prolongées, avisez un voisin en qui vous avez confiance. Ce dernier sera plus vigilant à l'égard de votre domicile et portera une attention particulière aux allées et venues à votre demeure, aux véhicules qui peuvent sembler suspects et à toute personne qui rode dans le voisinage. Faire ramasser les journaux, le courrier et débayer l'entrée sont des gestes qui évitent de démontrer votre absence.
- Avec votre entourage immédiat, il s'avère efficace de les connaître et de prendre entente afin d'accroître notre vigilance en signalant toute irrégularité à la police. Plusieurs interventions policières ont permis l'arrestation de suspects grâce à la vigilance de plusieurs citoyens.
- Verrouiller les portes, même lorsque l'on est à la maison ainsi que tailler haies et arbustes afin de bien faire voir sa résidence. Bien éclairer tous les accès à votre résidence et utiliser une minuterie pour régler l'éclairage tant intérieur qu'extérieur.



- Ne pas laisser d'objets accessibles pouvant servir à s'introduire dans votre résidence (échelle, outils, etc.) et aucun objet pouvant être volé (tondeuse, bicyclette, souffleuse à neige, etc.).
- Le numéro civique doit être visible à l'avant et à l'arrière (lorsque nécessaire) afin de permettre aux policiers ou autres services d'urgence de bien identifier votre résidence.
- Installer des serrures et verrous sécuritaires sur toutes les portes extérieures y compris les portes de garage.
- Au besoin, installez des dispositifs secondaires de verrouillage (clous, barres) sur fenêtres et portes coulissantes et les cadres de porte en bois sont renforcés d'une plaque de métal à la hauteur de la serrure.
- Faire installer un système d'alarme et l'utiliser même lorsque l'on est à la maison.
- Ne pas garder des sommes importantes d'argent chez soi et garder ses objets précieux dans un coffret de Sûreté. Identifier ses biens au moyen d'un burin.

La collaboration des citoyens est essentielle au travail des policiers. Si vous apercevez une personne suspecte dans votre secteur, notez une brève description de celle-ci; le sexe, l'âge approximatif, la couleur de l'habillement et les signes particuliers, tels que les tatouages, cicatrices, vêtements ou bijoux particuliers. Pour les véhicules suspects, relevez en premier lieu le numéro de la plaque d'immatriculation, ainsi que la couleur et la marque.

Si vous remarquez une activité suspecte dans votre entourage, n'hésitez pas à appeler au 310-4141.

Annie Létourneau, sergente
Responsable des relations avec la communauté

SÛRETÉ DU QUÉBEC MRC DE PIERRE-DE SAUREL

(En cas d'urgence, composez 310-4141 (*4141 cellulaire) ou le 9-1-1

1805, boul. Saint-Louis, Sorel-Tracy, J3R 5A2 • Tél. 450 743-7947 • Téléc. 450 743-9107

Internet : www.sq.gouv.qc.ca



Horaire du bazar de l'Église de Sainte-Anne-de-Sorel

Le bazar de l'Église de Sainte-Anne de Sorel, c'est le cœur qui fait vivre votre église.

Continuez de l'alimenter par vos dons matériels!

Merci pour votre grande générosité!

Nos heures d'ouverture sont :

Tous les mercredis de 11 h à 16 h

Tous les 1ers dimanches du mois de 11 h 30 à 15 h 30

Joyeuses fêtes!

ÉGLISE DE SAINTE-ANNE-DE-SOREL

Horaire des célébrations durant la période des fêtes :

Dimanche le 24 décembre à 10 h 30

Messe pour le 4e dimanche de l'Avent

Dimanche le 24 décembre à 19 h 00

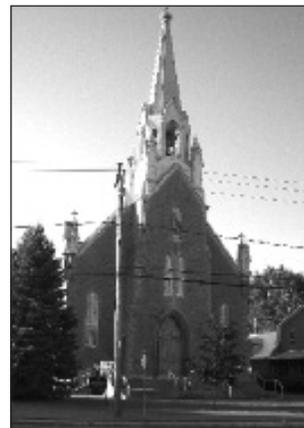
Messe de la veille de Noël

Dimanche le 31 décembre à 10 h 30

Messe régulière

Lundi le 1er janvier 2018 à 10 h 30

Messe du Jour de l'An



Au plaisir de vous rencontrer lors de nos différentes célébrations et passez de joyeuses fêtes!

ASSEMBLÉE CHRÉTIENNE DE SOREL



C'est donc une invitation que nous vous proposons chaque dimanche matin à 11 heures au 294, rue de la Rive, Sainte-Anne de Sorel.

Pour plus de détails :

Vous pouvez nous rejoindre au 450 746-0409

Par courriel : assembleechretienne@videotron.ca

Sur internet : <http://assembleechretiennessorel.com/>

Facebook : Sorelois vers le chemin de la vérité



SERVICE DE CONTRÔLE CANIN DE SAINTE-ANNE-DE-SOREL

POUR SIGNALER UN CHIEN TROUVÉ OU UN CHIEN PERDU

Composer **450 746-7272** pour rejoindre le service de contrôle canin.

Tout résident de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel doit se procurer un **médaille** **2018** au coût de 25 \$, disponible au bureau municipal situé au 1685, chemin du Chenal-du-Moine.



centreatanimalier.pierredesaurel@gmail.com



Centre animalier Pierre-De Saurel

MEMBRES DU CONSEIL 2017-2021



MAIRE

Monsieur Michel Péloquin

Cellulaire : (450) 494-1612
mpeloquin@sainteannedesorel.ca

CONSEILLERS



District # 1 M. Pierre Pontbriand

Téléphone : (450) 742-9376
ppontbriand@sainteannedesorel.ca

Marie-Didace, Marie-Napoléon
Paul : 78 à 90, 75 à 91
Chenal-du-Moine : 72 à 610, 77 à 597
Ménard : 47 et 50



District # 2 M. Guy Lambert

Téléphone : (450) 881-0560
glambert@sainteannedesorel.ca

De la Rive : 2 à 254, 37 à 257
Curé-Vanasse, Avelin-Péloquin
Ménard : 1 à 41, 8 à 40
Paul : 5 à 71, 6 à 70



District # 3 Mme Myriam Cournoyer

Téléphone : (450) 742-7654
mcournoyer@sainteannedesorel.ca

De la Rive : 261 à 429, 264 à 432
Du Quai, Milette, Ringuette, Privée
Marianne, Bussièrès, Saint-Michel
Joli-Bourg, Chenal-du-Moine :
612 à 698, 613 à 687



District # 4 M. Luc Latraverse

Téléphone : (450) 855-1965
llatraverse@sainteannedesorel.ca

Dupont, Forcier, Saint-Martin
Salvail, de l'Anse, Alfred-Caisse
Chenal-du-Moine : 714 à 1468, 725 à 1465



District # 5 M. Roger Soulières

Téléphone : (450) 742-7246
rsoulieres@sainteannedesorel.ca

Chenal-du-Moine : 1467 à 2593, 1470 à 2600
Lachapelle, Des Nations, Saint-Nazaire
Pierre-Maxime, Des Cèdres



District # 6 Mme Geneviève Paradis

Téléphone : (450) 551-0735
gparadis@sainteannedesorel.ca

Chenal-du-Moine : 2608 à 3742, 2617 à 3755
Île-aux-Fantômes, Île d'Embaras,
Île Bibeau, Île-aux-Corbeaux,
Île-de-Grâce, île du Moine,
Île-à-la-Pierre, Îlette au Pé